

<b>Le conseil d'administration,</b>	
<b>Vu</b>	les articles <a href="#">L822-1 à L822-5</a> du code de l'éducation ;
<b>Vu</b>	les articles <a href="#">R822-1 à R822-34</a> du code de l'éducation ;
<b>Vu</b>	le décret <a href="#">n° 2016-1042 du 29 juillet 2016</a> relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;
<b>Vu</b>	le décret <a href="#">n°2019-205 du 19 mars 2019</a> relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L841-5 du code de l'éducation ;
<b>Vu</b>	le décret <a href="#">n°2019-1558 du 30 décembre 2019</a> relatif aux attributions des recteurs de région académique et des recteurs d'académie et portant diverses mesures réglementaires dans le code de l'éducation.
<b>Vu</b>	le L'arrêté rectoral du 13 février 2025 relatif à la composition du Conseil d'administration du Crous de Créteil ;
<b>Vu</b>	le règlement intérieur du Conseil d'administration du Crous de Créteil ;
<b>Vu</b>	les documents présentés en séance.
<b>Projet de délibération</b>	
Il est demandé aux administrateurs d'approuver le bilan 2024 ainsi que les grands axes de la programmation 2025.	
<b>Bilan CVEC 2024</b>	
<b>Axes CVEC</b>	<b>Répartition 2024</b>
Accueil et aménagement	339 094
Accueil et animation	272 872
Culture	232 166
Santé et prévention	39 320
Accompagnement social	5 838,00
Sport	13 666
Total	902 956
<b>Programmation CVEC 2025</b>	
<b>Axes CVEC</b>	<b>Répartition 2025</b>
Accueil et aménagements	403 000
Accueil et animation	223 665
Culture	288 265
Santé et prévention	100 266
Accompagnement social	112 799
Sport	125 335
Total	1 253 330
<b>Après en avoir délibéré,</b>	
le Conseil d'administration approuve, à la majorité des membres présents ou représentés, la présente délibération.	

<b>Composition de la séance</b>	
Administrateurs présents :	16
Procurations :	07
Total des voix :	<b>23</b>
Quorum :	10
Nombre de membres constituant le conseil :	28

<b>Détail du résultat du vote des administrateurs</b>	
Refus de prendre part au vote :	00
Abstentions :	00
Contre :	00
Pour :	<b>23</b>
Résultat : <b>Approuvée</b>	

Fait à Créteil, le 14 mars 2025

La Présidente du Conseil d'administration  
Isabelle PRAT

Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation  
de la région académique d'Île-de-France